

AUDITIONS OSTINATO / CFMO SAISON 2020-2021

Conditions d'accès - les musiciens doivent :

- justifier d'un prix de Conservatoire ou
- être élève dans l'un des deux Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique (CNSM) ou
- avoir passé un tour au concours d'entrée d'un des CNSM ou
- avoir mené un cursus dans une école européenne de niveau équivalent (Hochschule en Allemagne, Conservatoire en Belgique ou Suisse, Royal Academy ou Guildhall en Angleterre...).

Frais d'inscription aux auditions : 10€
(à régler sur place, en espèce ou par chèque à l'ordre de l'Orchestre-Atelier Ostinato)

Frais de scolarité : 180 € par saison

Les musiciens, de toute nationalité, doivent être âgés de moins de 30 ans.

Inscription et traits d'orchestre: par mail à l'adresse suivante : contact@ostinato.fr

POUR L'ENTRÉE EN 1ÈRE ANNÉE

A/ Première sélection sur dossier :

Prise en compte des études musicales, des diplômes déjà obtenus, de l'expérience en orchestre déjà acquise par le musicien...

B/ Deuxième sélection sur audition avec deux épreuves :

1- Interprétation d'une œuvre au choix :

L'œuvre choisie doit correspondre au PREMIER MOUVEMENT ou FINAL d'un Concerto.

2- Interprétation d'un trait d'orchestre imposé :

- Pour les flûtes : Debussy, *Prélude à l'après-midi d'un Faune* – solo du repère 1 à 3
- Pour les hautbois : Brahms, *Concerto pour violon, 2e mvt* – du début à la mesure 32
- Pour les clarinettes : Mendelssohn, *Songe d'une nuit d'été*, Scherzo – du début à C, puis de D à F
- Pour les bassons : Mozart, *Les Noces de Figaro*, ouverture – début jusqu'à la mesure 24 puis de 101 jusqu'à la mesure 135
- Pour les cors : Ravel, *Pavane pour une infante défunte* – solo
- Pour les trompettes : Mahler, *Symphonie n°5*, 1er mvt – du début jusqu'au repère 4
- Pour les trombones : Berlioz, *La Damnation de Faust*, marche hongroise – d'une mesure avant le repère 4 à deux mesures après 5
- Pour les harpes : Tchaïkovski, *Casse-Noisette* – cadence de la Valse des fleurs
- Pour les violons : Mozart, *La Flûte enchantée*, ouverture – de la mesure 20 à 96
- Pour les altos : Beethoven, *Symphonie n°3*, 3e mvt – du début à B
- Pour les violoncelles : Mozart, *Symphonie n°40*, 1er mvt – de la mesure 114 à 217
- Pour les contrebasses : Mozart, *La Flûte enchantée*, ouverture – de la mesure 27 à 57

C/ A l'issue de l'audition :

S'il a passé les épreuves précédentes avec succès : entretien avec le candidat pour examiner ses motivations.

POUR L'ENTRÉE EN 2ÈME ANNÉE

A/ Interprétation de trois traits d'orchestre :

- Pour les flûtes :
 - 1) Mendelssohn, *Songe d'une nuit d'été*, Scherzo - de deux avant P à la fin
 - 2) Ravel, *Daphnis et Chloé* – solo du repère 176 à 179
 - 3) Rossini, *Guillaume Tell*, ouverture - Andante
- Pour les hautbois :
 - 1) Ravel, *Le Tombeau de Couperin*, Prélude et Forlane - du début au repère 2, puis de 8 à 9 ; de 6 à 7
 - 2) Tchaïkovski, *Symphonie n°4*, 2e et 3e mvts - du début à la mesure 21 ; de la mesure 133 à 144
 - 3) Rossini, *L'Echelle de soie*, ouverture – du début au chiffre 3
- Pour les clarinettes :
 - 1) Rimski-Korsakov, *Shéhérazade*, 2e et 3e mvts – cadence à F ; de G à I
 - 2) Rossini, *Sémiramis*, ouverture – de la 6e de H à G, puis solo jusqu'à lettre L
 - 3) Chostakovitch, *Symphonie n°9*, 2e et 3e mvt – du début au repère 32 ; du début au repère 53
- Pour les bassons :
 - 1) Ravel, *Bolero* – solo du repère 2 à 3
 - 2) Stravinski, *Le Sacre du Printemps* – solo du début jusqu'au repère 4
 - 3) Rimski-Korsakov, *Shéhérazade*, 2e mvt – Andantino à A + cadence lettre L
- Pour les cors :
 - 1) Tchaïkovski, *Symphonie n°5*, 2e mvt – solo jusqu'au Tempo I
 - 2) Beethoven, *Symphonie n°6*, 3e et 5e mvt – de la mesure 68 à 161 ; début à mesure 9
 - 3) R. Strauss, *Ein Heldenleben* – du début au repère 4
- Pour les trompettes :
 - 1) Stravinski, *Petrouchka* – du repère 69 à 70 + solo du repère 71
 - 2) Gershwin, *Un Américain à Paris* – du repère 20 à 34 + solo Andante
 - 3) Ravel, *Concerto en Sol*, 1er et 3e mvts – du repère 2 à 3 puis du repère 36 à la fin ; du repère 17 à 20
- Pour les trombones :
 - 1) Mozart, *Requiem*, *Tuba mirum* – du début à la mesure 34
 - 2) Ravel, *Boléro* – solo du repère 10 à 11
 - 3) Rossini, *Guillaume Tell*, ouverture – de C à la 9ème mesure de D
- Pour les tubas :
 - 1) Berlioz, *Symphonie Fantastique*, 4e et 5e mvt – du repère 56 à la 6e mesure de 57 ; du repère 66 à 68
 - 2) Wagner, *La Walkyrie*, Acte III – Chevauchée des Walkyries
 - 3) Stravinski, *Petrouchka* – solo du repère 100, puis du repère 121 à 122
- Pour les violons :
 - 1) Mozart, *Symphonie n°39*, 4e mvt – du début à la mesure 41
 - 2) R. Strauss, *Don Juan* – début à 13e mesure de C
 - 3) Schumann, *Symphonie n°2*, Scherzo – du début à m.54
- Pour les altos :
 - 1) Mendelssohn, *Le Songe d'une nuit d'été*, Scherzo - début à la lettre D
 - 2) Rossini, *La Pie voleuse*, ouverture – mesure 88 à mesure 151
 - 3) Berlioz, *Carnaval romain* – 2e mesure du repère 1 à la 8e mesure de 3
- Pour les violoncelles :
 - 1) Beethoven, *Symphonie n°5*, 2e mvt - thème et variations
 - 2) Brahms, *Symphonie n°2*, 2e mvt - du début à mesure 32
 - 3) R. Strauss, *Ein Heldenleben* – du début à la 5e de 5
- Pour les contrebasses :
 - 1) Berlioz, *Symphonie Fantastique*, 5e mvt – poco meno mosso à la 9e de 74
 - 2) Beethoven, *Symphonie n°5*, 3e mvt - du début à la mesure 217
 - 3) Mozart, *Symphonie n°40*, 1er mvt - mesure 114 à 217

B/ Entretien

Le jury fait un bilan de la saison écoulée avec le candidat puis détermine si la deuxième année de formation peut être bénéfique au candidat ou non.

COMPOSITION DU JURY :

- Jean-Luc Tingaud, directeur artistique
- Jan Orawiec, responsable pédagogique
- Emmanuelle Duthu, directrice
- Théo Friconneau, chargé de production
- Un musicien professionnel extérieur